

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET EUROPÉENNES

DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DU PORTE-PAROLAT

Sous-direction de la presse

POINT DE PRESSE DU 18 janvier 2012

Au point de presse de ce jour, le porte-parole adjoint du ministère des Affaires étrangères et européennes a fait les déclarations et a répondu aux questions suivantes :

1 - Hongrie - Déclaration de MM. Alain Juppé et Jean Leonetti

M. Alain Juppé, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et européennes et M. Jean Leonetti, ministre des Affaires européennes, saluent la décision de la Commission européenne - conformément à son rôle de gardienne des traités - de lancer des procédures d'infraction accélérées contre la Hongrie.

Il appartiendra au gouvernement hongrois de répondre dans un délai réduit à un mois, aux trois lettres de mise en demeure que lui a adressées la Commission européenne sur l'indépendance de la banque centrale, le statut des juges et l'autorité nationale de protection des données.

MM. Juppé et Leonetti notent qu'un dialogue s'est engagé entre les autorités hongroises et les institutions de l'Union européenne. Le Premier ministre Orbán rencontre aujourd'hui le Parlement européen avant de s'entretenir prochainement avec le président de la Commission européenne.

M. Jean Leonetti reçoit aujourd'hui le secrétaire d'État aux Affaires étrangères hongrois, M. Zsolt Nemeth, tandis que M. Alain Juppé recevra le 24 janvier son homologue, M. János Martonyi. Ils inviteront les autorités hongroises à se conformer pleinement, dans le cadre des traités, au principe de coopération loyale.

2 - Lettre adressée par M. Alain Juppé, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et européennes, à M. Martin Schulz, président du Parlement européen

Monsieur le Président,

Au nom du gouvernement et en mon nom personnel, je vous adresse mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la présidence du Parlement européen. Je connais votre engagement européen et l'action que vous menez au sein de cette institution : je me réjouis de notre collaboration future, à titre bilatéral et en tant que membre du Conseil.

Comme vous l'avez vous-même relevé lors de votre discours inaugural, votre élection intervient à un moment critique pour l'avenir de l'Europe. Votre rôle et celui de l'Assemblée strasbourgeoise, acteur européen incontournable, seront déterminants pour surmonter la crise que nous traversons et qui affecte le quotidien des citoyens européens.

Ma conviction est que nous devons unir nos forces, dans le respect des compétences dévolues à chacune des institutions européennes, pour faire avancer les importants chantiers européens qui nous attendent. J'en identifie quatre qui, sans aucun doute, nécessiteront une collaboration étroite entre nos institutions :

- apporter une réponse globale à la crise économique et financière en renforçant l'intégration et la gouvernance européenne. L'Union s'est dotée d'instruments novateurs de solidarité (Fonds européen de stabilité financière et futur Mécanisme européen de stabilité) et de

responsabilité (paquet sur la gouvernance économique). Nous devons les mettre en œuvre rapidement et veiller à les accompagner d'un véritable volet de croissance. Nous comptons sur le soutien de votre institution, afin que l'esprit de responsabilité et de compromis, qui a prévalu sur la supervision financière et la gouvernance économique, se retrouve dans les travaux qui s'engagent sur la surveillance budgétaire accrue ;

- renforcer au service de la croissance, la dimension sociale du marché intérieur, qui ne saurait se résumer à son volet économique. Je sais que ce sujet vous tient à cœur, tant il est essentiel pour susciter la pleine adhésion des citoyens et renforcer leur confiance dans le marché intérieur. La France accorde en particulier une grande importance à la préservation des services d'intérêt général, dans le cadre de la stratégie EUROPE 2020, à plus forte raison en temps de crise ;

- favoriser l'enracinement de la liberté et de la démocratie autour de la Méditerranée, dans le contexte des événements historiques qui se jouent au Maghreb et au Moyen-Orient. Je veux à cet égard saluer l'action du Parlement européen mais également votre engagement personnel en faveur de la démocratie et des droits de l'Homme. L'attribution récente du Prix Sakharov à cinq acteurs des révolutions de Tunisie, d'Égypte, de Libye et de Syrie est un formidable signal lancé en direction de tous ceux qui, à travers le monde, se battent pour la liberté et la démocratie ;

- Enfin, l'Union doit pouvoir être en mesure de développer une action extérieure cohérente et efficace, de promouvoir ses intérêts et ses valeurs, et de s'affirmer ainsi sur la scène internationale aux côtés de ses grands partenaires stratégiques. Je souhaite en particulier que nous puissions avancer concrètement sur la Politique de sécurité et de défense commune (opérations, mutualisations autour des projets de l'Agence européenne de Défense), ainsi que sur la politique commerciale (principe de réciprocité et de concurrence loyale dans les échanges).

Je me rendrai à Strasbourg le 15 février prochain, pour m'exprimer devant la commission des Affaires étrangères. Je serai heureux de pouvoir m'entretenir avec vous à cette occasion.

Je tiens à vous assurer de mon entière disponibilité à travailler avec votre institution. Tout comme vous, je crois en «l'idée européenne».

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma haute considération.

3 - Entretien d'Alain Juppé avec son homologue australien, Kevin Rudd (19 janvier)

Le 19 janvier, le ministre d'État recevra M. Kevin Rudd, ministre australien des Affaires étrangères, qu'il rencontrera pour la troisième fois en un an, après les consultations qu'ils ont déjà tenues à Paris en avril 2011 et la visite du ministre d'État en Australie en septembre 2011.

Les deux ministres inaugureront la journée «Australie» organisée par CampusFrance au cours de laquelle seront présentés les enjeux de la coopération universitaire franco-australienne et le système australien d'enseignement supérieur et son internationalisation.

Au cours des consultations politiques et du déjeuner de travail qui suivront, ils aborderont les enjeux de la relation bilatérale et les grands sujets d'actualité tels que la situation en Syrie, la reconstruction de la Libye, l'Afghanistan, le processus de paix au Proche-Orient ou encore la Birmanie où le ministre d'État vient d'effectuer une visite les 15 et 16 janvier.

M. Alain Juppé et M. Kevin Rudd signeront un partenariat stratégique. Celui-ci s'inscrit dans la démarche de dynamisation des relations bilatérales. Il permettra de conduire des consultations de haut niveau pour promouvoir encore davantage notre coopération politique, économique, militaire et culturelle et appuyer l'insertion croissante des territoires français du Pacifique dans leur environnement régional.

Les deux ministres tiendront un point de presse conjoint à 12h30 à l'hôtel du Ministre.

4 - Rio + 20 : communiqué de presse conjoint de Mme Nathalie Kosciusko-Morizet ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement et de M. Alain Juppé, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et européennes, «Vers une nouvelle gouvernance mondiale de l'environnement», Conférence au Conseil économique, social et environnemental, 31 janvier 2012

Changement climatique, déclin de la biodiversité, érosion des sols et désertification, aggravation de la pollution... La communauté internationale doit se donner les moyens de répondre à ces défis en renforçant la gouvernance mondiale de l'environnement, aujourd'hui trop fragmentée et inefficace. Le sommet qui se tiendra à Rio du 20 au 22 juin - 20 ans après le Sommet de la Terre de 1992 - sera une occasion unique pour y parvenir. La France souhaite pour sa part qu'à «Rio+20» la mise en place d'une organisation mondiale de l'environnement soit décidée.

Alain Juppé, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et européennes, et Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement organisent le 31 janvier une conférence pour débattre de cette nouvelle gouvernance mondiale de l'environnement et consulter le plus largement possible pour porter à Rio des propositions partagées.

Cet événement réunira de nombreuses personnalités françaises et étrangères, du secteur public, de la société civile ou encore du monde de l'économie.

Des ateliers de préparation de la conférence auront lieu le lundi 30 janvier, également au Conseil économique, social et environnemental.

La conférence est ouverte à la presse.

5 - Birmanie - Entretien téléphonique du ministre d'État avec son homologue britannique, M. William Hague

Comme ils en étaient convenus lors de leur entretien du 10 janvier, au retour de la visite en Birmanie de M. William Hague, le ministre d'État a téléphoné hier à son homologue britannique pour lui présenter à son tour les conclusions de sa visite en Birmanie. Il a souligné que le but de cette visite était d'encourager les acteurs du mouvement de réformes politiques, au premier plan desquels Mme Aung San Suu Kyi. Le gouvernement avait fait des gestes importants : libération de plusieurs centaines de prisonniers politiques, accord de cessez-le-feu avec la KNU, principal groupe armé Karen. La dynamique était positive.

Les deux ministres sont convenus que, pour encourager ce mouvement, l'Union européenne doit engager une révision graduelle du régime de sanctions européennes. La France et le Royaume-Uni souhaitent saisir l'occasion du Conseil Affaires étrangères de l'Union européenne du 23 janvier prochain pour proposer des premières mesures à très court terme.

Les deux ministres sont également convenus que l'Union européenne devait rester vigilante. Le régime actuel des sanctions arrivera à échéance fin avril. L'Union européenne doit étudier et adapter pour l'avenir une nouvelle approche. Le caractère démocratique des élections législatives partielles prévues le 1er avril et des avancées sur le règlement de la question des conflits avec les minorités ethniques seront, à cet égard, des critères essentiels pour nous déterminer.

6 - Entretien de M. Henri de Raincourt, ministre chargé de la Coopération, avec le vice-Premier ministre, ministre des Finances de la République de Maurice, M. Xavier-Luc Duval (19 janvier)

M. Henri de Raincourt, ministre chargé de la Coopération recevra le vice-Premier ministre mauricien, ministre des Finances, M. Xavier-Luc Duval, jeudi 19 janvier.

Cette visite sera l'occasion pour le ministre de réaffirmer les relations de confiance et d'amitié qui lient les deux pays.

Henri de Raincourt et Xavier-Luc Duval évoqueront les différents sujets de la région, en particulier la situation à Madagascar, la lutte contre la piraterie maritime, et la coopération régionale via la Commission de l'Océan Indien (COI) où siège la France (île de La Réunion).

Ils s'entretiendront également de la coopération bilatérale qui existe entre la France et l'île Maurice. Avec une aide publique au développement de près de 350 millions d'euros depuis 2007, la France est le 2ème bailleur bilatéral de l'île. Les projets de développement engagés par l'Agence française de Développement (AFD), à hauteur de près de 500 millions d'euros depuis 2007, se concentrent sur la construction d'infrastructures et la formation professionnelle.

La France est le premier partenaire commercial et le premier investisseur du pays.

7 - Ukraine - Mission de l'ambassadeur pour les droits de l'Homme (18 - 19 janvier)

L'ambassadeur pour les droits de l'Homme, M. François Zimeray, se rendra en Ukraine les 18 et 19 janvier 2012.

Il a demandé à pouvoir rencontrer plusieurs personnes incarcérées, en particulier Mme Ioulia Timochenko, ancien Premier ministre, M. Valery Ivachenko, ancien ministre de la Défense, et M. Iouri Loutsenko, ancien ministre de l'Intérieur. Il s'informerait de leur état de santé ainsi que de leurs conditions de détention.

Au cours de cette mission, l'ambassadeur s'entretiendra avec des organisations de défense des droits de l'Homme sur la situation en Ukraine, et en particulier sur la liberté de la presse et la traite des êtres humains. Il rencontrera également les autorités ukrainiennes pour évoquer ces questions.

8 - Éthiopie - Assassinat de touristes

La France condamne avec la plus grande fermeté l'assassinat de cinq touristes dans la région des Danakil, au nord-est de l'Éthiopie.

Nous exprimons notre solidarité envers les familles et les proches des victimes.

Nous attendons que toute la lumière soit faite sur ce crime odieux afin que les auteurs de cet assassinat puissent être identifiés, arrêtés et présentés devant la justice.

À ce stade, nous recommandons fortement aux touristes souhaitant se rendre dans cette région de reporter leur voyage.

Q - Cinq Européens (Allemand, Belge, Hongrois, Italien, Autrichien) ont été tués dans une attaque dans le nord-est de l'Éthiopie. Y a-t-il des Français parmi les autres personnes qui ont été soit enlevées (4 dont deux étrangers) soit blessées (2) dans l'attaque ? S'il n'y a pas de Français, avez-vous des précisions sur la nationalité de ces personnes ?

R - Sur ce crime, je vous renvoie à la déclaration que je viens de faire.

À notre connaissance, aucun Français ne figure parmi les victimes.

9 - Pakistan - Assassinat du journaliste pakistanais Mukarram Khan Aatif

La France condamne avec fermeté l'assassinat du journaliste pakistanais Mukarram Khan Aatif survenu le mardi 17 janvier dans la mosquée de la ville de Shabqadar (province du Khyber Pakhtunkhwa) au moment de la prière. Les responsables de cet acte odieux, revendiqué par les Taliban pakistanais, doivent être poursuivis et condamnés.

M. Aatif exerçait depuis 15 ans son métier avec courage, travaillant principalement dans les dangereuses zones tribales du Pakistan pour de nombreux médias, et récemment pour le service en langue pashto de la radio «Voice of America».

La France exprime ses condoléances et sa sympathie aux membres de la famille de M. Aatif, ainsi qu'à ses proches, et rappelle son attachement à la liberté de la presse au Pakistan et partout dans le monde.

10 - Désignation de Mme Ertharin Cousin à la tête du Programme alimentaire mondial

La France se félicite de la désignation par le Secrétaire général des Nations unies de Mme Ertharin Cousin à la tête du Programme alimentaire mondial. Nous lui souhaitons un plein succès dans ses fonctions de directrice exécutive du PAM.

La France salue à cette occasion le bilan remarquable de la directrice sortante, Mme Josette Sheeran. La coopération de la France avec le PAM a été particulièrement fructueuse, en particulier pendant la Présidence française du G20.

Face aux défis particulièrement aigus qui se posent dans de nombreuses régions du monde, Mme Cousin peut compter sur le soutien de la France pour renforcer et améliorer l'efficacité de l'aide alimentaire, notamment dans les zones les plus affectées par la famine et la malnutrition chronique.

La France salue l'action conduite par le PAM pour répondre à la situation d'urgence alimentaire dans les pays de la corne de l'Afrique. Elle soutient la mobilisation du PAM pour répondre à la crise humanitaire et alimentaire dans les pays du Sahel.

Attachée à la sécurité alimentaire et à la lutte contre la faim dans le monde, la France coopère étroitement avec le PAM, dont elle soutient financièrement l'action. Plus de la moitié de l'aide alimentaire française en 2011 a été allouée à des organisations multilatérales, au premier rang desquelles le PAM. En 2011, la France a versé 39 millions de dollars au PAM.

11 - Lancement du processus d'arbitrage frontalier entre la Croatie et la Slovaquie

La France salue le lancement du processus d'arbitrage frontalier entre la Croatie et la Slovaquie. Nous nous réjouissons que les deux gouvernements, sur proposition de la Commission européenne, soient parvenus à un accord rapide sur la composition du tribunal arbitral.

Ce processus, promu en 2008 par la Présidence française de l'Union européenne et depuis lors toujours soutenu par notre pays, est essentiel dans le contexte de l'élargissement de la famille européenne.

La France suivra avec attention les travaux du tribunal d'arbitrage et relève également la désignation à sa tête, d'un commun accord entre les deux parties, de notre ressortissant, M. Gilbert Guillaume, ancien juge et ancien président de la Cour internationale de justice.

12 - Mali

Q - Quelle est votre réaction au sujet des combats meurtriers dans le nord du Mali entre l'armée régulière et des rebelles touaregs qui seraient venus de Libye après la prise du pouvoir par le CNT ?

R - Nous suivons avec attention et préoccupation la situation au nord du Mali. Notre ambassade à Bamako est en contact étroit avec les autorités.

L'usage de la force n'est pas une solution.

La France réaffirme son attachement à l'unité et à la stabilité du Mali ainsi qu'au respect des règles du dialogue démocratique pour l'expression et la solution des différends politiques.

13 - Israël / Territoires palestiniens

Q - Un rapport parlementaire français publié mi décembre sur la géopolitique de l'eau conclut à un partage inégal des ressources en eau entre Palestiniens et Israéliens et souligne que l'eau est «révélatrice d'un nouvel apartheid au Moyen Orient». Israël s'est dit «indigné». Avez-vous une réaction?

R - Nous n'avons pas l'habitude de commenter le contenu des rapports parlementaires. Comme vous le savez, ces rapports n'engagent pas le gouvernement français.

S'agissant de la problématique de l'eau dans le conflit israélo-palestinien, notre position est constante : les dispositions pertinentes des Accords d'Oslo ainsi que de la IVème Convention de Genève, applicable dans les Territoires palestiniens occupés, doivent être respectées.

L'eau constitue par ailleurs l'un des cinq enjeux du statut final et devra faire l'objet d'un accord négocié entre les parties israélienne et palestinienne, sur la base des dispositions pertinentes du droit international.

14 - Kosovo

Q - Quelle est la réaction de la France face aux manifestations au nord du Kosovo ?

R - Le dialogue entre autorités serbes et kosovares, facilité par l'Union européenne depuis mars 2011, a conduit à de premiers résultats positifs, notamment en matière de libre circulation des personnes. Ces avancées, en normalisant la relation entre la Serbie et le Kosovo, contribuent à la perspective européenne de ces deux pays.

La France soutient fermement la poursuite du dialogue et appelle les deux parties à rester engagées de manière constructive et pragmatique, afin de parvenir à de nouveaux accords.

Toute tentative pour freiner ou faire échouer le processus de dialogue est contraire aux intérêts des populations du Kosovo et de Serbie. Les blocages de marchandises à la frontière sont contraires au principe de libre-circulation des marchandises inscrit dans le cadre de l'accord régional de libre-échange CEFTA et constituent un obstacle à la poursuite d'un dialogue constructif entre les deux parties.

La France appelle au sens des responsabilités de toutes les parties et demande la cessation de ces actions de blocage./.